



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

Séance ordinaire tenue le 10 juin 2024, à 19 h,
à la salle Jules-Romme

Étaient présents :

La mairesse : M^{me} Estelle Muzzi

Les conseillers : M^{me} Marie-Claude Adam
M. Michel Dubuc
M. Carmyn Girard
M^{me} Vicky Bergeron Landry
M^{me} Carole Ste-Marie

Était absent : M. Simon Lejour

formant quorum sous la présidence de la mairesse.

Aussi présente, la greffière-trésorière, M^{me} Stéphanie Leblanc.

Pensée

RÉSOLUTION 2024-06-111

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Michel Dubuc, appuyé par M^{me} Carole Ste Marie et résolu à l'unanimité que soit adopté l'ordre du jour de la séance ordinaire du 10 juin 2024

1- Ouverture de la séance

2- Adoption de l'ordre du jour

3- Adoption du procès-verbal

- a) Résolution : Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 mai 2024

4- Comptes

5- Administration générale

- a) Résolution : Dépôt du rapport des Faits saillants de 2023 et publication
b) Résolution : Autorisation des congés du 24 juin et 1^{er} juillet
c) Résolution : PRABAM travaux
d) Résolution : Mandat vérificateur externe reddition de compte PRABAM
e) Résolution : Mandat aménagement plate-bande bâtiments municipaux
f) Résolution : Mandat aménagement pavé uni bureau municipal
g) Résolution : Mandat peinture grande salle à la salle Jules-Romme
h) Résolution : Achat rideau salle Jules-Romme

6- Règlementation

- a) Avis de motion : Règlement 211, déterminant les modalités de publication des avis publics



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

- b) Résolution : Dépôt et adoption du projet de règlement 211, déterminant les modalités de publication des avis publics

7- Sécurité publique

- a) Information : Liste des sorties des pompiers

8- Hygiène et comités

- a) Résolution : Adoption des membres du comité MADA

9- Voirie

- a) Résolution : Charrue ajout panneau protecteur

10- Loisirs

11- Parc

- a) Résolution : Soumission pour vente ancien canon à neige au parc

12- Demande de don et d'appui

- a) Résolution : Appui à la journée International de Sensibilisation aux Surdoses
- b) Résolution : Don Club de l'Âge d'Or
- c) ANNULÉ
- d) ANNULÉ
- e) Résolution : Appui municipalité de Saint-Gervais et à la MRC de Bellechasse
- f) ANNULÉ
- g) ANNULÉ
- h) ANNULÉ
- i) Résolution : Appui Municipalité d'Upton, fiscalité municipale, services de policiers

13- Informations

- a) Invitation 60 ans de Priest
- b) Subvention Programme de soutien à la mise à niveau et à l'amélioration des sentiers et des sites de pratique d'Activités de plein air (PSSPA)
- c) MAMH, partage de la croissance d'un point de vente du Québec (TVQ)

14- Levée de l'assemblée

RÉSOLUTION 2024-06-112

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 mai 2024

Il est proposé par M^{me} Carole Ste Marie, appuyé par M. Michel Dubuc et résolu à l'unanimité que soit adopté le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 mai 2024.

RÉSOLUTION 2024-06-113

Comptes

Considérant que les comptes ont déjà fait l'objet d'une vérification;

Il est proposé par M. Michel Dubuc, appuyé par M. Carmyn Girard et résolu à l'unanimité que soient acceptés et payés les comptes du mois de mai 2024 de la liste en annexe A.

Du chèque 62546 au chèque 62601 inclusivement, le total est : 921 725,34 \$
Le fonds de roulement est de : 690 000,00 \$
Le montant disponible au fonds de roulement pour 2024 est de : 231 765,96 \$
Les intérêts du mois ne sont pas encore comptabilisés.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

RÉSOLUTION 2024-06-114

Dépôt du rapport des Faits saillants de 2023 et publication

Il est proposé par M^{me} Vicky Bergeron Landry, appuyé par M. Michel Dubuc et résolu à l'unanimité que soit adopté le rapport des faits saillants de 2023 et qu'il soit envoyé par la poste en circulaire aux citoyens.

RÉSOLUTION 2024-06-115

Autorisation des congés du 24 juin et 1^{er} juillet

Il est proposé par M^{me} Marie-Claude Adam, appuyé par M^{me} Carole Ste Marie et résolu à l'unanimité que soit fermé le bureau municipal le lundi 24 juin pour la fête de la Saint-Jean-Baptiste et le lundi 1^{er} juillet pour la fête du Canada.

RÉSOLUTION 2024-06-116

PRABAM travaux

CONSIDÉRANT QUE

la municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle a pris connaissance du Guide du Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux – PRABAM;

CONSIDÉRANT QUE

la Municipalité a pris connaissance des instructions relatives à la reddition de comptes finale dans le cadre du Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux – PRABAM;

CONSIDÉRANT QUE

la lettre de confirmation de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), datée du 21 juin 2021, confirmant l'admissibilité de la Municipalité à une subvention totalisant 109 084,00 \$ dans le cadre du PRABAM;

CONSIDÉRANT QUE

la municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle entérine et confirme la réalisation des travaux visés par la reddition de comptes finale au montant de \$ pour la mise à niveau de la salle Jules-Romme conformément aux spécifications du programme de subvention;

En conséquence,

il est proposé par M^{me} Vicky Bergeron Landry, appuyé par M^{me} Marie-Claude Adam et résolu à l'unanimité que soit entériner et confirmer la réalisation des travaux visés par la reddition de comptes finale et réalisés à la salle Jules-Romme, c'est-à-dire :

- La mise aux normes de la salle Jules-Romme;
- L'installation d'un siège électrique pour personnes à mobilités réduites;
- L'installation de bouton-poussoir pour ouverture des portes pour personnes à mobilités réduites;

Que soit attester les dépenses encourues et payées pour la réalisation des travaux visés bénéficiant de la contribution gouvernementale ont été octroyées dans le respect des lois, règlements et normes en vigueur incluant le règlement de gestion contractuelle de la Municipalité.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

Que soient transmis la présente résolution ainsi que l'ensemble des documents exigés dans le cadre du PRABAM au MAMH;

Que soient autorisées la mairesse et la directrice générale, greffière trésorière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

RÉSOLUTION 2024-06-117

Mandat vérificateur externe reddition de compte PRABAM

CONSIDÉRANT

l'octroi d'une subvention d'un montant de 109 084,00 \$ dans le cadre du Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux – PRABAM par la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

CONSIDÉRANT QU'

un rapport d'auditeur externe validant la reddition de comptes finale sur la base des coûts réels devra être transmis au ministère;

En conséquence,

Il est proposé par M^{me} Vicky Bergeron Landry, appuyé par M^{me} Marie-Claude Adam et résolu à l'unanimité que soit mandatée la firme Michel Beaulieu CPA inc. pour l'audit relatif au Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux – PRABAM au montant de 4 000,00 \$ taxes en sus;

Que soit autoriser la mairesse et la directrice générale, greffière-trésorière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

RÉSOLUTION 2024-06-118

Mandat aménagement plate-bande bâtiments municipaux

Il est proposé par M^{me} Marie-Claude Adam, appuyé par M^{me} Vicky Bergeron Landry et résolu à l'unanimité que soit mandatée la firme Aménagement K.B pour l'aménagement des plates-bandes du bureau municipal, de la salle Jules-Romme, du petit parc du stationnement de la salle Jules-Romme et du bâtiment du bureau de poste au coût de 5 700,00 \$ taxes en sus tel que sur la soumission numéro 23-354.

RÉSOLUTION 2024-06-119

Mandat aménagement pavé uni bureau municipal

Il est proposé par M^{me} Marie-Claude Adam, appuyé par M^{me} Carole Ste Marie et résolu à l'unanimité que soit mandatée la firme Aménagement K.B pour aménager au bureau municipal un patio en pavé uni entre la rampe d'accès pour personne à mobilité réduite et l'entrée de la Municipalité.

RÉSOLUTION 2024-06-120

Mandat peinture grande salle à la salle Jules-Romme

Il est proposé par M. Carmyn Girard, appuyé par M^{me} Vicky Bergeron Landry et résolu à l'unanimité que soit autorisée la directrice générale à mandater, de gré à gré, une firme pour peindre la grande salle de la salle Jules-Romme.

RÉSOLUTION 2024-06-121

Achat rideau salle Jules-Romme

Il est proposé par M^{me} Carole Ste Marie, appuyé par M^{me} Vicky Bergeron Landry et résolu à l'unanimité que soit autorisé l'achat d'une paire de rideaux pour la scène de la salle Jules-Romme, au coût approximatif de 1 300,00 \$ taxes en sus.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

Avis de motion

La conseillère M^{me} Carole Ste Marie donne avis de motion qu'à la prochaine séance ou à une séance subséquente sera soumis pour adoption le règlement 211 déterminant les modalités de publication des avis publics.

RÉSOLUTION 2024-06-122

Dépôt et adoption du projet de règlement 211, déterminant les modalités de publication des avis publics

Il est proposé par M^{me} Marie-Claude Adam, appuyé par M^{me} Vicky Bergeron Landry, et résolu à l'unanimité que, soit déposé et adopté, le projet de règlement 211 déterminant les modalités de publication des avis publics.

RÉSOLUTION 2024-06-123

Adoption des membres du comité MADA

ATTENDU QUE le secrétariat aux aînés a accordé un financement collectif pour le programme de soutien à la démarche *Municipalité Amis des Aînés*;

ATTENDU QUE la municipalité a déjà affirmé sa volonté de participer à une démarche régionale permettant la réalisation d'une politique et d'un plan MADA régional ainsi que des politiques et des plans d'action MADA locaux;

ATTENDU QUE la démarche MADA requiert la formation d'un comité de pilotage pour la mise à jour de la politique MADA et son plan d'action ainsi que la nomination de ces membres ;

En conséquence,

il est proposé par M^{me} Marie-Claude Adam, appuyé par M. Michel Dubuc, et résolu à l'unanimité que soit désignée madame Carole Ste Marie à titre d'élue responsable du dossier « Aînés ».

Que soit désignée madame Stéphanie Leblanc à titre de responsable administratif du dossier « Aînés » et de la démarche MADA.

Que soit désigné monsieur Doug L'Oiseau, comme citoyen à titre de représentant « Aînés ».

Que soit désignée madame Patricia Woods, comme citoyenne à titre de représentant « Aînés ».

Que soit désignée madame Christina Rokas, comme citoyenne à titre de représentant « Aînés ».

Que les membres du comité et la Municipalité s'engagent dans l'élaboration d'une politique des aînés et d'un plan d'action afférent.

Que la municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle autorise la MRC des Jardins-de-Napierville à faire une demande d'aide financière pour le programme de soutien à la démarche MADA. La demande est de type collectif et les travaux seront effectués sous la coordination de la MRC.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

RÉSOLUTION 2024-06-124

Charrue ajout panneau protecteur

Il est proposé par M. Carmyn Girard, appuyé par M^{me} Marie-Claude Adam et résolu à l'unanimité que soient autorisés l'achat et l'installation de panneaux protecteurs de convoyeur pour la charrue 2024 au coût de 1 279,98 \$ taxes incluses, tel que soumis par W. Côté et Fils Ltée.

RÉSOLUTION 2024-06-125

Soumission pour vente ancien canon à neige au parc

CONSIDÉRANT QUE

la Municipalité a acquis un nouveau canon à neige au Parc régional St-Bernard avec la subvention du FRR;

CONSIDÉRANT QUE

la Municipalité possède les équipements pour utiliser un seul canon à neige à la fois;

En conséquence,

Il est proposé par M. Michel Dubuc, appuyé par M^{me} Marie-Claude Adam et résolu à l'unanimité que soient demandées des soumissions pour la vente de l'ancien canon à neige du Parc régional St-Bernard;

Qu'il soit annoncé aux endroits adéquats.

RÉSOLUTION 2024-06-126

Appui à la journée International de Sensibilisation aux Surdoses

CONSIDÉRANT QUE

depuis 2013, l'Association Québécoise pour la Promotion de la Santé des Personnes Utilisatrice de Drogues, l'AQPSUD, souligne la Journée internationale de sensibilisation aux surdoses;

CONSIDÉRANT QUE

l'AQPSUD est une association provinciale soutenue par le ministère de la Santé et des Services Sociaux, qui travaille en réduction des méfaits et fait la promotion de la santé des personnes utilisatrices de drogues depuis 2010;

CONSIDÉRANT QUE

les surdoses font des ravages partout au Canada et que plus de deux personnes décèdent chaque jour au Québec;

CONSIDÉRANT QUE

la Journée internationale de sensibilisation aux surdoses permet de mobiliser les communautés, les décideurs politiques, les professionnels de la santé et le grand public dans la lutte contre la crise des surdoses aux quatre coins de la planète;

En conséquence,

Il est proposé par M. Michel Dubuc, appuyé par M^{me} Marie-Claude Adam et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle appuie l'Association Québécoise pour la Promotion de la Santé des Personnes Utilisatrice de Drogues et proclame le 31 août 2024 « La Journée internationale de sensibilisation aux surdoses ».

RÉSOLUTION 2024-06-127

Don Club de l'Âge d'Or

Il est proposé par M^{me} Carole Ste Marie, appuyé par M^{me} Vicky Bergeron Landry et résolu à l'unanimité que soit autorisé un don au montant de 400,00 \$ pour le Club de l'Âge d'Or Lacolle-St-Bernard.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

RÉSOLUTION 2024-06-128

Appui municipalité de Saint-Gervais et à la MRC de Bellechasse

ATTENDU QUE la disparition de comptoirs Desjardins et des guichets automatiques dans notre MRC des Jardins-de-Napierville, notamment ceux de Saint-Édouard et de Sainte-Clotilde, compromettra l'accès à l'argent comptant pour de nombreux résidents de notre MRC;

ATTENDU QUE près de 1 600 membres Desjardins de tout le Québec ont signé une lettre adressée à M. Guy Cormier, président de la Fédération et chef des directions du Mouvement Desjardins, exprimant leur inquiétude face à cette situation;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle souhaite aussi soutenir la résolution numéro 240307 de la municipalité de Saint-Gervais et la résolution numéro C.M. 24-020062 de la MRC de Bellechasse ainsi que la démarche citoyenne faite sous forme de lettre adressée au président de la Fédération du mouvement, en unissant la voix de notre Municipalité à celle de Bellechasse et des signataires membres Desjardins;

En conséquence,

il est proposé par M^{me} Marie-Claude Adam, appuyé par M^{me} Carole Ste Marie et résolu à l'unanimité que le préambule ci-dessus fasse partie intégrante de la présente résolution;

Que le conseil municipal joigne sa signature à celle des près de 1 600 signataires de la lettre qui sera envoyée à M. Guy Cormier, président de la Fédération et chef des directions du Mouvement Desjardins, dénonçant la disparition des comptoirs Desjardins et des guichets automatiques, et soulignant l'impact négatif sur l'accès à l'argent comptant pour, entre autres, les résidents de notre MRC;

Qu'une copie de la présente résolution soit transmise à l'ensemble des municipalités des Jardins-de-Napierville, à la municipalité de Saint-Gervais et la MRC de Bellechasse.

RÉSOLUTION 2024-06-129

Appui Municipalité d'Upton, fiscalité municipale, services de policiers

CONSIDÉRANT la demande d'appui de la municipalité d'Upton, par la résolution numéro 2024.04.81, pour la demande de révision de la Loi sur la fiscalité municipalité pour les taxes de la Sûreté du Québec;

CONSIDÉRANT QU' en vertu de la loi sur la fiscalité municipale, le gouvernement du Québec peut introduire des taxes sur les services de la Sûreté du Québec (SQ);

CONSIDÉRANT QUE les municipalités locales doivent déboursier 50% des coûts pour le service de la Sûreté



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

du Québec selon le règlement prévu à cet effet;

- CONSIDÉRANT QUE** le fardeau fiscal des municipalités ne cesse de s'accroître;
- CONSIDÉRANT QUE** les municipalités locales sont assujetties aux décisions gouvernementales concernant le financement de la Sûreté du Québec (SQ);
- CONSIDÉRANT QUE** les contribuables locaux subissent une pression fiscale croissante en raison de cette contribution élevée;
- CONSIDÉRANT QUE** le taux de taxe de la SQ est actuellement déterminé de manière unilatérale, sans consultation ni prise en compte des besoins et des capacités financières des municipalités;
- CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle reconnaît également l'importance de solliciter du gouvernement une révision de la Loi sur la fiscalité municipale en ce qui concerne les services de police;

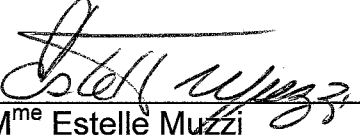
En conséquence,

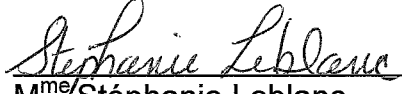
Il est proposé par M^{me} Carole Ste Marie, appuyé par M^{me} Vicky Bergeron Landry et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle appuie la Municipalité d'Upton en demandant au gouvernement du Québec une révision de la Loi sur la fiscalité municipale relative aux services policiers afin de revoir à la baisse la charge fiscale imposée aux municipalités pour le financement de la Sûreté du Québec;

QU'une copie de cette résolution soit transmise aux instances suivantes:

- Au ministère des Affaires municipales (MAMH);
- Au Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale;
- À la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ);
- À la députée Mme Claire Isabelle;
- À la MRC d'Acton Vale;
- À la MRC des Jardins-de-Napierville;
- À l'association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ);
- À la fédération des municipalités du Québec (FQM).

Il est proposé par M^{me} Vicky Bergeron Landry, appuyé par M. Michel Dubuc que soit levée la séance ordinaire du 10 juin 2024 à 19 h 18.


M^{me} Estelle Muzzi
Mairesse


M^{me}/Stéphanie Leblanc
Greffière-trésorière